

initiatives telles que la réforme de la réglementation peuvent tout particulièrement contribuer à la libéralisation des échanges et à la croissance économique, du fait que seraient ainsi éliminés les obstacles administratifs et structurels qui entravent la concurrence mondiale.

43. Conformément à l'objectif de poursuite de la libéralisation du commerce, nous poursuivrons les travaux sur :

- les rapports entre le commerce et l'environnement pour assurer la compatibilité des règles et des politiques visant ces deux domaines distincts,
- la portée de l'action multilatérale dans les domaines du commerce et de la politique de concurrence;
- le commerce, l'emploi et les normes du travail.

44. De concert avec nos partenaires au sein de l'OMC et d'autres instances appropriées, nous tenterons d'établir un programme ambitieux pour la première réunion ministérielle de l'OMC, qui se tiendra à Singapour en 1996.

APPUYER LES ÉCONOMIES EN TRANSITION

45. Nous reconnaissons les progrès accomplis par de nombreux pays en transition vers l'établissement de sociétés démocratiques à économie de marché. La prise rapide de mesures décisives de stabilisation macroéconomique s'est avérée la stratégie la plus efficace pour une reprise hâtive de la croissance. La consolidation de ces acquis appelle la poursuite vigoureuse de réformes structurelles de vaste portée. Nous continuerons d'appuyer les économies en transition dans leurs efforts de réforme, et de favoriser leur intégration au système commercial et financier international. Nous reconnaissons qu'elles ont besoin d'un meilleur accès aux marchés.

46. Nous nous réjouissons des progrès réalisés par l'Ukraine dans son audacieux programme de réforme économique. L'accord de confirmation récemment signé avec le FMI a ouvert la voie à un important appui financier des institutions financières internationales et des donateurs bilatéraux. Nous encourageons l'Ukraine à poursuivre ses efforts de réforme en étroite coopération avec les institutions financières internationales. À condition que la réforme économique soit fermement poursuivie, des engagements additionnels totalisant 2 milliards de dollars pourraient être pris par les institutions financières internationales avant la fin de 1996.

47. Nous sommes encouragés par l'engagement renouvelé de la Russie concernant la stabilisation financière et la réforme économique. La poursuite de la réforme politique est aussi nécessaire. Nous sommes d'avis que l'instauration d'un cadre politique, réglementaire et juridique stable et la mise en place d'un secteur financier moderne, conjuguées à la pleine application des mesures énoncées dans l'accord de confirmation récemment signé avec le FMI, permettront à la Russie de réussir son redressement économique. Nous nous réjouissons de la conclusion le 3 juin de l'accord du Club de Paris sur le rééchelonnement de la dette, et nous reconnaissons la